



HISTOIRE, PATRIMOINE, MEMOIRE

Président d'honneur: Patrick H SIMON

Notre association, dirigée et animée par des bénévoles passionnés par l'Histoire, et le Patrimoine, a été créée en décembre 1992.

Elle a la particularité d'être inter-communale. En effet, elle s'intéresse à l'histoire et au patrimoine de plusieurs communes du Val de Bièvre et particulièrement celle d'Arcueil et Cachan.

Notre association propose plusieurs activités tout au long de l'année :

- La publication d'un bulletin trimestriel "**Les Chroniques du Val de Bièvre**", traitant de sujets très variés concernant l'histoire et le patrimoine au sens large du Val de Bièvre, de l'Ile-de-France, les richesses de nos régions (histoire, littérature, arts...).
- L'organisation de visites avec notre guide-conférencière, de musées et monuments, à Paris ou en banlieue ;
- L'organisation de conférences aux thèmes variés, gratuites, ouvertes à tous ;
- L'organisation de deux sorties de la journée en car, au printemps et à l'automne ;
- Des ballades-conférences dans Cachan et Arcueil ;
- Un repas annuel ;
-

Si vous voulez mieux connaître l'histoire et le patrimoine de notre Val de Bièvre, si vous souhaitez partager vos connaissances en écrivant des articles pour notre revue...

Rejoignez-nous en adhérant.

Si vous avez déjà réglé votre adhésion 2021, veuillez ne pas tenir compte de cette avis.

Le président, Henri TOULOUZE



Année 2021

Nom : _____
Prénom : _____ Année de naissance: _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Portable: _____
Courriel : _____@_____

J'adhère à l'Association **Les Ateliers du Val de Bièvre** et déclare en accepter les statuts.

Je choisis d'être membre :

- Actif Cotisation annuelle de 20 €
- Bienfaiteur à partir de 60 €

Je règle ma cotisation annuelle :

Par chèque n° _____ à l'ordre de : « Les Ateliers du Val de Bièvre »

Date : _____ Signature : _____

Ces informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au siège de l'association.